

Vieux et jeunes

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 30

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209696>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

homme et d'une petite constitution, incapable d'une autre vocation ».

En retour de son « privilège exclusif », le journaliste lausannois devait payer 4 couronnes annuellement à son confrère de Berne. Il était tenu en outre de soumettre au bailli chaque numéro de sa feuille. Mais que lui importait ! il était arrivé à ses fins : le Pays de Vaud avait sa *Feuille d'avis* à lui. Il ne tarda pas à en avoir plus d'une. Malgré ses réclamations et ses démarches, Duret ne put empêcher la création de feuilles semblables à Yverdon et à Vevey. Ainsi, dans l'esprit de LL. EE., la notion de « privilège exclusif » était extrêmement élastique.

Cela n'empêcha pas au reste la *Feuille d'avis de Lausanne* de prospérer. Le public se jetait sur ses annonces. Il lui en coûtait 4 francs par an, ou un batz (15 centimes) par numéro, et seulement un cruche (2 ½ centimes) pour lire la feuille chez Duret, « au Pont tirant contre St-Jean ».

Veut-on des spécimens de ces annonces ? En voici, extraits du n° du 11 janvier 1763 :

On est averti que la Lotterie des bas de soye indiquée le 27 du mois passé, n'a pu être tirée, parce que les billets qu'on avoit envoyés dehors n'ont pas été débités comme on l'espéroit.

On trouve chez Mr. Turtaz des Seringues pour le feu, d'une invention nouvelle, et très-faciles à faire pousser l'eau à la hauteur d'une maison, pour le prix de 20 francs ; il a aussi de très bonnes liqueurs et Eau de Senteur.

On offre à vendre à juste prix une très belle Pendule, Angloise, faisant les fonctions suivantes : elle va huit Jours, montre le quantième du mois, répète quart, demi, trois quart, et heures ; Sourde ou à timbre quand on veut ; enfin elle joue douze airs différents sur un Timpanon, toutes les heures, ou quand on le juge à propos ; ladite pièce est des mieux établie, et très bonne ; on pourra s'adresser chez le Sieur Chabanel, orfèvre dans la Maison de Mr. Duvergiés en Bourg.

La *Feuille d'avis de Lausanne* garda son caractère de journal d'annonces pendant très longtemps.

Chose curieuse, le premier essai de feuille politique dans le Pays de Vaud fut tenté par un prince, Louis-Eugène de Wurtemberg. C'était un homme vertueux et de goûts simples, qui se plaisait dans les environs de Lausanne. Il habita successivement le château de Renens, la Chablière et Montriond. En 1766, il fonda à Lausanne *Aristide* ou *Le Citoyen*, publication hebdomadaire, organe de la Société morale. Il y traitait de questions didactiques et s'élevait contre le luxe et la mollesse. En tête de son journal le prince avait écrit :

Je veux que la vertu plus que l'esprit y brille.

Il ne devait être que trop fidèle à cette devise. Ce ne fut cependant pas l'ennui des lecteurs qui tua *Aristide*. Il succomba pour avoir insinué que tout n'allait pas pour le mieux dans la meilleure des républiques. Leurs Excellences prièrent Louis-Eugène de Wurtemberg d'aller philosopher sur la politique de son pays ; il se hâta de quitter les bords du Léman, et *Aristide* cessa de paraître ; il avait vécu à peu près deux ans.

La *Gazette littéraire et universelle*, lancée à Lausanne en 1768 par Loys de Bochat, n'eut pas la vie plus longue ; c'était une bibliographie générale qui prenait son bien dans les *Annales de Göttingue*.

En 1779, de Félice, le créateur de l'*Encyclopédie* d'Yverdon, fonda un recueil mensuel intitulé : *Tableau de l'histoire littéraire du XVIII^e siècle*, qui dura jusqu'en 1783.

Trois ans plus tard apparaît le *Journal de Lausanne*, « hebdomadaire, littéraire et scientifique », rédigé par le pharmacien Lanteires, qui s'affublait du titre de « professeur honoraire de belles-lettres ». Ce périodique, sur lequel nous reviendrons, subsista de 1786 à 1793. Il fut suivi du *Journal littéraire de Lausanne*,

que dirigea de 1793 à 1800 la chanoinesse de Polier et dont les collaborateurs principaux étaient les frères Bridel, et Samuel Constant, oncle de Benjamin.

(La fin au prochain numéro.) V. F.

Bureau de change. — Docteur, docteur ! venez vite, mon fils vient d'avaler une pièce de dix francs !

— Tranquillisez-vous, madame. Donnez-lui le purgatif que je vais prescrire et il vous rendra deux francs en argent et le reste en monnaie.

« **Nasillages** ». — Pourquoi votre nez est-il si rouge ?

— C'est de fierté, mon garçon !... parce qu'il n'a pas l'habitude de se fourrer dans les affaires des autres !

VIEUX ET JEUNES

LA Fête du Bois des Ecoles secondaires, à Lausanne, a présenté, cette année, un caractère tout particulier et fort intéressant. Les vieux — une partie, tout au moins — se sont joints aux jeunes. Joint, n'est pas le mot exact ; il est plus juste de dire qu'ils ont fait la fête à côté des jeunes. Et il n'y eut pas le moindre conflit, pas le moindre accroc ; l'entente fut complète. Pourquoi, d'ailleurs, en eût-il été autrement ? Quand les vieux montent à Sauvabelin pour la Fête du Bois, ils laissent le poids de leurs ans au Vallon ou au Pavement. Une fois sur la place de fête, ils sont plus gosses que les plus jeunes d'entre les jeunes. N'étaient les visages un peu ridés, les chevelures et les moustaches poivre et sel, sinon toutes blanches, les tailles plus ou moins bedonnantes, on s'y tromperait aisément.

Il fait si bon remonter le cours des années ; et cela est si facile, en somme. Abandonner un moment à l'oubli les soucis et les préoccupations de la vie, dont la jeunesse est heureusement exempte ; tout est là. Quant au reste, c'est bien kif-kif, allez ! Lorsque nous rions, en voyant des gosses jouer aux grandes personnes et imiter innocemment nos faits et gestes, nous oublions trop que nous sommes tout bonnement comme devant un miroir, très fidèle, où se reflètent, avec tous leurs ridicules, des chicaneries conventionnelles qu'excuse à peine le sérieux que nous leur vouons. Nous ne sommes, en fin de compte, toute notre vie, que de « grands » enfants. Ce qui nous distingue des « petits », c'est qu'il y a moins d'ingéniosité, de spontanéité, de sincérité dans nos actes que dans les leurs et que les nôtres ont souvent des conséquences que n'ont jamais ceux de l'enfance. Ainsi donc, il nous est assez facile de redevenir gosses, un temps, pour peu que les circonstances nous y aident ; et vraiment, en telle occurrence, les hommes méritent parfois, beaucoup plus que dans la vie ordinaire, d'être pris au sérieux. Un homme qui fait l'enfant est sincère en toutes ses paroles, en toutes ses actions. Il ressent éclore, en son cœur, foule de sentiments qu'il ne se croyait plus, parce que dans les conventions grotesques, dans les compromissions pénibles, dans l'âpreté de la lutte pour la vie, il n'eut jamais occasion ni loisir de les écouter. Du reste, qu'en eût-il fait ? Ce qu'il faut alors, c'est de la résignation, de la ruse, des ongles, des dents et, surtout, pas de scrupules.

Mais trêve à tout ceci ! Nous sommes à la Fête du Bois.

On se souvient que, l'an dernier, l'Association des Anciens Moyens avait organisé, à Sauvabelin, une fête qui réussit admirablement. La gaieté, la cordialité, l'amitié y présidèrent. Les Anciens Collégiens, leurs camarades de jadis au corps des cadets, y avaient été aimablement

conviés. Quelques-uns — trop peu — allèrent au rendez-vous.

Mais à l'assemblée annuelle de l'Association des Anciens Collégiens, un des plus éminents d'entre eux proposa que le comité fût invité à étudier l'organisation d'une fête commune des deux sociétés, ainsi qu'au temps où la Fête du Bois groupait — aujourd'hui encore, du reste — les élèves du Collège cantonal et ceux de l'Ecole Industrielle — à présent, collèges classique et scientifique. Cette proposition fut agréée ; elle le méritait. Le comité y donna suite et, cette année, les Anciens Collégiens conviaient à leur tour les Anciens Moyens à une fête fixée au jour même de celle des jeunes.

Les Anciens Moyens répondirent à l'invitation ; ils représentaient le tiers des participants. La fête fut de tout point charmante ; il y régna la plus franche cordialité et l'entrain n'y manqua point. Le tir à l'arc, doté de beaux prix et de diplômes artistiques peints par M. L. Curtat, le banquet, le bal furent très animés et sujets d'échange de paroles et de sentiments qui ne laissèrent aucun doute sur le désir commun de voir des relations plus étroites unir les deux associations. Rien, du reste, de plus naturel.

S'il y a peut-être des raisons qui expliquent pourquoi, en dépit du passé, ces relations ne s'établirent pas spontanément et dès le début, il n'y en a pas, en revanche, qui prouvent leur impossibilité, bien au contraire. Nous croyons, d'ailleurs, que ce désir est bien celui qui anime maintenant, dans leur majorité, les comités des deux associations et qu'ils s'efforceront de le réaliser. Il ne s'agit point d'une fusion, guère possible et pas du tout indiquée, mais de relations plus régulières, très désirables. Les paroles échangées à la fête entre MM. Mayor, pasteur, président des Anciens Collégiens et Schopfer, député, président des Anciens Moyens, sont, à cet égard, de réjouissant augure.

De plus, un fait nouveau a surgi, qui va sans doute faciliter et même rendre nécessaires ces relations. Il s'agit d'une sorte de résurrection de la fanfare des cadets de jadis, sous forme d'un corps de musique — fanfare ou harmonie — composé d'élèves des Collèges classique et scientifique. L'idée est des plus heureuses. Elle appartient aux Anciens Moyens, qui, d'emblée, ont décidé d'aller de l'avant et même ont déjà, en conséquence, voté, à l'unanimité, si nous ne faisons erreur, une augmentation de la contribution annuelle. Ils comptent, et c'est très logique, sur le concours des Anciens Collégiens, également intéressés à la création projetée. Ceux-ci sont en majorité favorables, en principe, à une adhésion ; ils en discuteront, en novembre prochain, à leur assemblée générale.

On a beaucoup regretté la disparition du corps des cadets cantonaux de Lausanne, et cela pour plusieurs bonnes raisons autres que son utilité pratique, assez discutable. Il serait chimérique de croire encore à la possibilité de rétablir ce corps ; il appartient maintenant au passé, à l'histoire. Ses plus zélés partisans ont abandonné cet espoir. Les cadets d'antan — nous parlons de Lausanne — sont remplacés par les « moblots », pépinière de l'armée dont personne ne conteste plus l'utilité, et par les « éclaireurs », qui ne prêtent le flanc à la critique que sur un seul point : leur costume, par trop exotique. A côté de ces deux corps, solidement institués, le premier, par son caractère patriotique et sa dépendance du pouvoir fédéral ; le second, par ses attaches internationales, les cadets seraient vraiment du superflu.

Mais il n'en est plus de même d'un corps de musique commun aux deux collèges, classique et scientifique. Il aurait mille occasions de justifier pleinement sa résurrection, en même temps qu'il serait un lien de plus entre les deux établissements, qu'abrèvera bientôt le même toit.

Les Anciens Moyens ont eu là une idée des plus heureuses et de laquelle les Anciens Col-

légions ne sauraient se désintéresser. Ils ne voudront pas que, par suite de leur refus d'adhérer à la proposition de l'association sœur, la fanfare projetée ne soit composée que d'élèves du Collège scientifique ou que les élèves du Collège classique, qui y seraient incorporés, y vivent, comme d'une aumône, de leur part de la subvention des Anciens Moyens. Ce serait, de plus, s'interdire à jamais la faculté — pour ne pas dire le droit — de recourir, dans une circonstance qui y prêterait, au concours, pourtant tout naturel, de cette musique des jeunes.

Maintenant, il n'est pas entendu, mais il est fort probable que l'Etat, de son côté, ne restera pas entièrement étranger à l'entreprise et qu'il tiendra à honneur d'apporter aussi sa contribution.

D'aucuns objecteront peut-être que le corps de musique projeté portera préjudice à l'Orchestre du Collège classique, dont le développement et les progrès sont des plus réjouissants et qui a de chauds amis. Cette crainte ne nous paraît pas fondée. Orchestre et fanfare ou harmonie sont deux choses très différentes, qui ne peuvent pas toujours se suppléer, et qui ont leur domaine bien distinct. Il leur est très possible de marcher de concert.

Et, là dessus, vive la future Fanfare des Collégiens!

J. M.

Trop bonne. — Marie, si vous continuez à casser, je serai obligée de vous remercier.

— Oh! madame est bien aimable, mais c'est pas la peine.

Aux croisades. — Vous dites, baron, que votre ancêtre a pris part aux croisades? Mais à laquelle, s'il vous plaît?

— Comment, madame, à quelle croisade, mais à toutes!

NOS TRADITIONS

Au banquet de la Fête du Bois des « Anciens », dont nous parlons plus haut, M. Georges Krieg, un ancien collégien, à la rime facile, a dit un discours en vers qui eut un vif succès.

L'auteur se plaint surtout de l'infidélité des « jeunes » à l'égard de la tradition qui voulait qu'au banquet de leur Fête du Bois des toasts fussent portés, par des élèves des deux écoles, à la patrie, au gouvernement, aux professeurs et aux demoiselles.

En effet, il n'y a plus de toasts à la Fête du Bois. Pourquoi? L'art oratoire n'est plus en crédit, chez nous; on le constate tous les jours. Peut-être bien ce discrédit n'a-t-il d'autre raison que l'abus énorme qu'on a fait des discours, dans notre beau pays, tout particulièrement. Trois amis ne se pouvaient réunir, pour la cause la plus insignifiante, sans que l'un d'eux ne se crût obligé d'y aller de sa harangue. Et bien heureux était-on quand il n'y avait pas « réplique » et « duplique ». C'était à se demander, vraiment, où tous ces orateurs, dont la majorité s'excusaient, avec quelque raison, sinon toujours avec sincérité, de ne pas l'être, prenaient tout ce qu'ils disaient. Il est vrai qu'ils ne se mettaient guère en frais d'idées ni de nouveauté. Et la forme, souvent, ne valait guère mieux que le fond.

Quand donc aurons-nous le sérum qui tuera le microbe auquel nous devons ces débordements oratoires?

Lorsqu'ils seront plus rares et meilleurs, les discours — plus rares, surtout — nul doute que le public y reprenne goût. Mais, « chat échaudé craint l'eau froide »; les bons auditeurs ne s'y laisseront pas reprendre. Ils n'accorderont alors leur attention et leurs bravos qu'aux orateurs qui auront vraiment quelque chose à dire, qui ne soit pas du « réchauffé », et qui le diront bien.

Voilà pourquoi, en dépit du respect dû aux traditions — on peut faire des exceptions, toutefois — nous n'avons pas de regrets personnels à joindre à ceux de M. Krieg, sur la disparition des toasts à la Fête du Bois des jeunes.

Mais il est d'autres traditions, bien plus respectables, assurément, que celle dont nous venons de parler. Et ces traditions, nationales, si elles ne sont point encore abandonnées, sont du moins fortement menacées. Nous devons les défendre jusqu'à la dernière et, pour celles-là, nous nous associons alors pleinement à l'appel lancé par M. Krieg, dans le fragment ci-dessous de son discours :

A la tradition, il faut rester fidèle!
Car elle est la racine invisible et sans fin,
Puisant du sol fécond la sève du destin;
Elle lie au Passé l'Avenir qui s'avance,
Le siècle qui finit, au siècle qui commence.
C'est en la respectant comme un pieux devoir,
Que nous conserverons le parfum du terroir.
Oui, de notre pays les beautés naturelles,
Le salubre climat, les neiges éternelles,
Le luxe des hôtels, le renom des docteurs,
Les Universités aux savants professeurs,
Sont bien certainement la source de richesse;
Mais pourraient quelque jour causer notre faiblesse.
Si nous n'y veillons pas, nous serons lentement
Envahis, submergés, irrémédiablement.
Certes, la Suisse fut toujours hospitalière
Et nous ne blâmons pas l'industrie hôtelière;
Mais nous devons veiller à ce que l'étranger,
Qui s'implante chez nous, ne devienne un danger,
Non pas précisément un danger politique,
Mais un péril latent, un péril domestique.
Evidemment, ceux qui séjournent parmi nous,
Sont bien intentionnés et prendraient pour des fous
Les alarmistes, qui sous des couleurs trop vives,
Les peindraient animés d'intentions agressives.
Mais plus ils sont charmants, plus ils sont

[dangereux,

Car plus nous nous laissons assimiler par eux.
On imite d'abord leurs chapeaux, leurs costumes.
Pour adopter, un jour, leurs us et leurs coutumes.
Il en est quelquefois qui sont de vrais progrès;
Mais il en est aussi qu'on ne voit qu'à regret,
Supplanter dans nos mœurs les antiques usages
Qui cadraient beaucoup mieux avec nos paysages.

EN PAYS VAUDOIS

Les grottes de Covatannaz.

Entre Vuilleboeuf et Ste-Croix.

Les promeneurs qui montent ou descendent les gorges de Covatannaz, écrit un correspondant du *Journal d'Yverdon*, et qui admirent à juste titre la beauté des rochers surplombants ne se doutent pas que la paroi à rive gauche contient des grottes merveilleuses. C'est à peine si le regard les distingue. Les plus belles sont cachées par des bouquets d'arbustes et se trouvent non loin de l'étranglement des gorges, c'est-à-dire à l'endroit où les deux parois de rochers semblent se toucher tandis qu'au fond bouillonne l'Arnon.

L'une de ces grottes, surtout, mérite d'être signalée. Pour l'atteindre il suffit de prendre le petit sentier qui, à droite de la maison de Covatannaz, descend à la rivière, puis passer un champ de pierre et longer la paroi du rocher jusqu'à l'orifice. C'est l'entrée de la grotte. On l'atteint en se laissant glisser le long d'une gaule. Nous sommes sur une plateforme au-dessous de laquelle le rocher tombe à pic. Allumons une bougie et pénétrons à l'intérieur.

Dès les premiers pas, on est frappé de l'originalité de la voûte d'où descendent une quantité de stalactites tufières aux contours bizarres. Elles vont s'amincissant d'une façon régulière et leur extrémité a la finesse d'une aiguille. Quelques-unes atteignent un mètre de longueur, d'autres ont la forme d'une hache gigantesque dont le tranchant serait émoussé, et de presque toutes tombent des gouttelettes d'eau qui ren-

dent le sol boueux en maints endroits. Le long des parois, on rencontre ici et là de petites excavations, des sortes de trous dans lesquels on pénètre et dont la longueur atteint deux ou trois mètres. Parfois, à l'extrémité de ce couloir, on découvre un lac en miniature, sorte de réservoir naturel de trois ou quatre mètres carrés de superficie et de cinquante centimètres environ de profondeur — celle-ci varie selon l'époque de l'année. L'eau, qui n'a aucun écoulement, est limpide comme du cristal.

Ici et là, dans la voûte, on aperçoit des vides ayant la forme de cheminées et dont les parois sont recouvertes de dépôts tufiers. L'extrémité de la grotte, qui n'a pas moins de deux cents mètres de long, est une vaste salle circulaire assez analogue à la Cave Noire des Aiguilles de Baulmes. Pour visiter cette grotte il faut environ une heure, car la marche est rendue difficile par les grosses pierres rondes sur lesquelles le pied chancelle à chaque instant. Au printemps elle est transformée en un torrent qui déverse dans l'Arnon toute l'eau boueuse de la montagne. Puis ce cours d'eau temporaire diminue de volume et l'eau qui n'a pas pu s'infiltrer dans le sol stationne là par de larges flaques pendant presque tout l'été.

D'autres grottes sont à coup sûr plus vastes et surtout plus réputées, aucune n'est plus originale. Elle mérite d'être connue, mais qui sait si, en voulant l'aménager comme but de promenade, on ne lui enlèverait pas son charme primitif.

P. Ch.

C'est pas ça! — Eh bien, Jean-Louis, ça va la santé?

— Voilà, ça irait bien de mieux, si je n'étais pas sourd d'une oreille.

— Si ce n'est que ça, y ne faut pas vous plaindre, ça se remettra, et puis l'âge... vous n'êtes pas d'aujourd'hui?

— Je suis de 34, mais ça n'est pas l'âge qui me rend sourd d'une oreille, parce que j'en ai une de bonne qui est aussi vieille que l'autre.

« Mouille-Boille ». — *Mouille-Boille*, qui a obtenu un si grand succès à sa première représentation, sera donnée à nouveau, au Casino-Théâtre d'Estavayer, demain dimanche après-midi.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à aller voir *Mouille-Boille*, une des meilleures œuvres du Dr Louis Thurler, et visiter la petite ville moyennageuse qu'est Estavayer.



LE DÉJEUNER
PAR EXCELLENCE

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.